

Conditions Particulières des extensions supplémentaires dans le cadre du service Gandi Corporate spécifiques aux extensions .AO, .AR, .BM, .BO, .BR, .BS, .CL, .CR, .CU, .DO, .EC, .SV, .GT, .JM, .NI, .PA, .PY, .KN, .TT, .UA, .UY, .VE, .VI

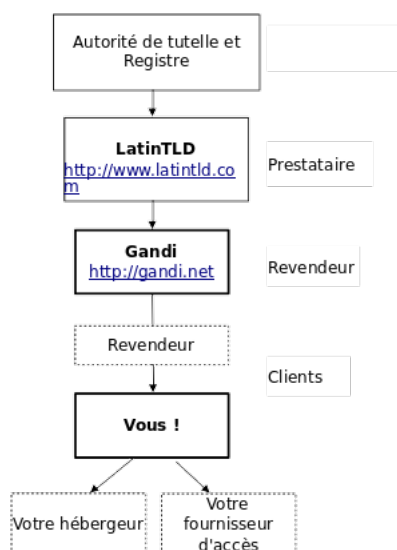
version n° 2.2 du 28 novembre 2025

En complément du Contrat Gandi Corporate et des Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine dans les extensions mentionnées ci-dessus supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi Vous est présenté lors de la souscription à Nos services. Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

Description du service

Dans le cadre de son offre Corporate, Gandi Vous propose d'enregistrer Vos noms de domaine dans les extensions supplémentaires mentionnées ci-avant disponibles uniquement pour Nos clients Gandi Corporate, via un de Nos partenaires, LatinTLD. Le schéma suivant présente les différents intervenants dans la fourniture du présent service.



En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine dans une des extensions proposées, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques à l'extension choisie, définies par l'Autorité de tutelle et/ou le Registre concerné. Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés, Vous lient à l'Autorité de Tutelle et/ou au Registre concerné. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

En outre Vous engagez à accepter les conditions et règles de LatinTLD disponibles à l'adresse suivante:

- Conditions <http://www.latintld.com/ourPolicies.html>
- Conditions <https://www.latintld.com/latinamericantlds>

Générales:

Particulières:

Conformément à Nos Contrats, Vous engagez à fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre concerné peut détruire Votre nom de domaine ou refuser son enregistrement et Vous acceptez que le Registre et LatinTLD accèdent à Vos données personnelles et les rendent publiques dans une base de données Whois.

Nos grilles de prix sont consultables sur: <http://www.gandi.net/domaine/prix/info>. Pour toute opération sur Vos noms de domaine, veuillez contacter Notre équipe Corporate.

L'enregistrement d'un nom de domaine dans les extensions proposées s'effectue généralement manuellement par le Registre concerné, le temps de validation et de traitement de Votre demande par le Registre peut donc varier de quelques heures à plusieurs semaines selon l'extension choisie.

Pour les extensions requérant une présence locale, si Vous ne remplissez pas cette condition, Notre partenaire, LatinTLD, Vous propose cette présence locale en se plaçant en tant que contact propriétaire et/ou administratif au Registre. Généralement LatinTLD se place en contact administratif au Registre afin de pouvoir gérer les noms de domaine.

Conditions particulières pour les extensions .AO, .IT.AO et .CO.AO

Le registre .AO, extension officielle de l'Angola, est géré par le MTTI (Ministério das Telecomunicações, Tecnologias de Informação). La réglementation applicable aux noms de domaine .AO est disponible à l'adresse suivante :

- Règlement : <https://www.dns.ao/ao/termos-e-condicoes/>

Les noms de domaine .AO, IT.AO et .CO.AO sont accessibles à tous. Ils ne peuvent contenir que des lettres latines, des chiffres et des tirets.

Si vous êtes une personne morale, vous devez fournir :

- Une copie du certificat d'immatriculation de l'entreprise
- Le numéro d'identification fiscale/de TVA de l'entreprise
- Le nom complet du responsable, le type de pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) et son numéro.

Si vous êtes une personne physique, vous devez fournir le nom

complet du titulaire, le type de pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) et son numéro.

Veuillez vérifier la possibilité d'enregistrer une marque. Si oui, une copie du certificat de marque correspondant au nom de domaine.

La durée d'enregistrement est d'un an.

Conditions particulières pour les extensions .AR et .COM.AR

Le Registre du .AR, extension officielle de l'Argentine, est MRECIC (Ministerio de Relaciones Exteriores, Comercio Internacional y Culto). Les règles applicables à l'extension .AR sont accessibles à l'adresse suivante:

- Normes applicables: <https://nic.ar/es/dominios/normativa>

Les .AR and .COM.AR sont ouverts à tous, cependant une présence locale est requise.

Lors du processus d'enregistrement, veuillez préciser Votre numéro d'identification:

- pour les personnes physiques Votre numéro de passeport, de carte d'identité ou de permis de conduire
- pour les personnes morales Votre numéro d'enregistrement, d'identification fiscale ou de TVA.

Dans le cadre de l'ouverture des nom de domaine de second niveau en .AR, les phases suivantes s'appliquent :

- Une phase Landrush se déroulera du 25 novembre 2019 au 23 janvier 2020. Durant cette phase, les noms de domaine ne sont pas attribués selon la règle du premier arrivé premier servi. Les noms de domaine seront attribués à la fin de la phase Landrush. Si plusieurs personnes ont soumis une demande pour un même nom de domaine, le nom de domaine sera assigné par un tirage au sort. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement si le nom de domaine ne Vous est pas attribué. Toutes les demandes d'enregistrement effectuées entre ces dates seront soumises à la phase de Landsuh. Si Vous souhaitez effectuer un enregistrement en ouverture générale Vous devrez attendre la fin de la phase Landrush.
- L'ouverture générale aura lieu le 23 février 2020. Les noms de domaine seront alors attribués selon la règle du premier arrivé premier servi. Toutes les demandes d'enregistrement effectuées entre la fin de la phase Landrush et le début de l'ouverture générale seront stockées et envoyées au Registre qu'au moment de l'ouverture générale.

La durée d'enregistrement et de renouvellement est de 1 an.

Conditions particulières pour l'extension .BM

Le Registre du .BM, extension officielle des Bermudes, est le « [Registry General Department, Ministry of Home Affairs](#) ». Les règles applicables à l'extension .BM sont accessibles à l'adresse suivante:

<https://my.bermudanic.bm/legal.html>

Les .BM sont ouverts aux personnes morales enregistrées aux Bermudes. Des documents seront requis pour finaliser

l'enregistrement.

La durée d'enregistrement est d'un an.

Conditions particulières pour l'extension .BS

Le Registre du .BS, extension officielle des Bahamas, est BSNIC (Bahamas Network Information Centre, The College of the Bahamas). Les règles applicables à l'extension .BS sont accessibles aux adresses suivantes:

- Règles: <http://www.register.bs/rules.html>
- Termes et Conditions: <http://www.register.bs/terms.html>
- UDRP: <http://www.icann.org/en/udrp/#udrp>

Les .BS sont ouverts à tous. La durée d'enregistrement est de 2 ans et pour les renouvellements de 1 an.

En outre Vous devez spécifier des serveurs de noms (DNS) correctement configurés pour le nom de domaine que Vous désirez enregistrer.

Conditions particulières pour les extensions .COM.BO, .NET.BO, et .ORG.BO

Le Registre du .BO, extension officielle de la Bolivie, est ADSIB (Agencia para el Desarrollo de la Información de la Sociedad en Bolivia). Les règles applicables à l'extension .BO sont accessibles aux adresses suivantes:

- Politique d'enregistrement: <https://www.nic.bo/delegacion.php>
- Politique de résolution des litiges: https://www.nic.bo/pol_sol_controversias.php
- Règles relatives à la résolution des litiges: https://www.nic.bo/regla_controversias.php

Les .COM.BO, .NET.BO et .ORG.BO sont ouverts à tous. La durée d'enregistrement et de renouvellement est de 1 an.

Conditions particulières pour l'extension .COM.BR

Le Registre du .BR, extension officielle du Brésil, est Registro .br (Comite Gestor da Internet no Brasil). Les règles applicables à l'extension .BR sont accessibles aux adresses suivantes:

- Règles: <http://registro.br/dominio/regras.html>
- Contrat: <http://registro.br/dominio/contrato.html>
- Réglementation: <http://www.cgi.br/regulamentacao/resolucao2008-008.htm>
- Politique de résolution des litiges: <http://registro.br/dominio/saci-adm.html>

Les .BR sont ouverts aux personnes physiques et morales légalement représentées ou établies au Brésil. La durée d'enregistrement et de renouvellement est de 1 an.

Lors du processus d'enregistrement, veuillez préciser Votre numéro d'identification:

- pour les personnes physiques Votre numéro de CPF (Répertoire des personnes physiques)
- pour les personnes morales Votre numéro de CNPJ (Répertoire des personnes morales).

En outre Vous devez spécifier des serveurs de noms (DNS) correctement configurés pour le nom de domaine que Vous désirez enregistrer.

Conditions particulières pour l'extension .CL

Le Registre du .CL, extension officielle du Chili, est NIC Chile (Universidad de Chile). Les règles applicables à l'extension .CL sont accessibles à l'adresse suivante:

- Règlements: <http://www.nic.cl/reglamentacion.html>

Les .CL sont ouverts aux personnes physiques qui sont recensées ou résident au Chili et aux personnes morales constituées ou dûment autorisées à opérer au Chili. Un contact administratif local est requis pour les personnes ne résidant pas au Chili. La durée d'enregistrement et de renouvellement est de 2 ans.

Lors du processus d'enregistrement, veuillez préciser le numéro RUT (numéro d'identification) du propriétaire ou du contact administratif si le propriétaire ne réside pas au Chili.

Une fois la demande effectuée, le Registre publie, dans les 3 jours, le nom de domaine dans la liste des « demandes en instance » pendant 30 jours afin d'informer les tiers et leur permettre, en cas de litige, de soumettre une demande pour le même nom de domaine. Pendant cette période le Registre se réserve le droit d'activer temporairement le domaine (pour la demande reçue en premier), sans que cela ne crée l'engagement pour le Registre d'accepter la demande. Le Registre attribuera le nom de domaine après cette période sauf si il y a plusieurs demandes en instance pour ce même nom de domaine qui sera alors soumis à la procédure de résolution des litiges spécifique aux .CL.

Conditions particulières pour l'extension .CR

Le Registre du .CR, extension officielle du Costa Rica, est l'Academia Nacional de Ciencias. Les règles applicables à l'extension .CR sont accessibles à l'adresse suivante:

- Politiques: <https://www.nic.cr/politicas>

Les .CR sont ouverts à tous. La durée d'enregistrement et de renouvellement est de 1 an.

Lors du processus d'enregistrement, veuillez préciser Votre numéro d'identification:

- pour les personnes physiques Votre numéro de passeport, de carte d'identité ou de permis de conduire
- pour les personnes morales Votre numéro d'enregistrement, de TVA ou d'identification fiscale.

De plus, si Votre nom de domaine correspond à un droit de propriété intellectuelle (marque ...), des documents supplémentaires sont requis, veuillez contacter Notre équipe Corporate.

En outre Vous devez spécifier des serveurs de noms (DNS) correctement configurés pour le nom de domaine que Vous désirez enregistrer.

Conditions particulières pour l'extension .CU

Le Registre du .CU, extension officielle de Cuba, est CUBANIC (CENIAInternet). Les règles applicables à l'extension .CU sont accessibles à l'adresse suivante:

- Règles: http://www.nic.cu/docum_det.php?doc_id=1&opt=1

Les .CU sont ouverts aux personnes morales, le Registre peut demander des justificatifs lors de l'examen de Votre demande. La durée d'enregistrement et de renouvellement est de 1 an.

Conformément aux restrictions à l'import, l'export et au commerce appliquées et administrées par l'*Office of Foreign Assets Control* du Département du Trésor des Etats-Unis d'Amérique, Vous reconnaissez, et acceptez, que Nous ne sommes pas autorisés à traiter et que Nous ne saurions traiter les commandes de demande d'enregistrement de noms de domaine sous l'extension .CU si :

- Vous passez commande par le biais de Notre société immatriculée aux Etats-Unis d'Amérique ; ou si
- Vous êtes citoyen(ne) des Etats-Unis d'Amérique (personne physique) ou si Vous représentez une organisation de tout type (personne morale) enregistrée et/ou immatriculée aux Etats-Unis d'Amérique ou si Vous êtes ou représentez tout type de personne située sur le sol des Etats-Unis et de ses territoires.

Vous reconnaissez que Nous ne saurions être tenus pour responsables du blocage, refus ou de l'annulation de Votre commande d'enregistrement d'un nom de domaine en .CU conformément à ces réglementations commerciales. Vous acceptez en outre que Nous désactivions tout nom de domaine en .CU enregistré par Vous si Nous découvrons, à tout moment après Votre enregistrement, que Votre situation correspond à l'un ou plusieurs des critères exposés ci-dessus.

Conditions particulières pour l'extension .COM.DO

Le Registre du .DO, extension officielle de la République Dominicaine, est NIC DO (Pontificia Universidad Catolica Madre y Maestra). Les règles applicables à l'extension .DO sont accessibles aux adresses suivantes:

- Politiques générales: <https://www.nic.do/en/policies/domain-names-delegation-policies-for-cctld-do>
- Politique de traitement des données personnelles: <https://www.nic.do/en/privacy-policy>
- Politique de résolution des litiges: <https://www.nic.do/en/policies/dispute-resolution-policy>

Les .COM.DO sont ouverts à tous. La durée d'enregistrement est de 2 ans et pour les renouvellements de 1 an.

En outre Vous devez spécifier des serveurs de noms (DNS) correctement configurés pour le nom de domaine que Vous désirez enregistrer.

Conditions particulières pour les extensions .EC et .COM.EC

Le Registre du .EC, extension officielle de l'Équateur, est [NIC.EC](http://www.nic.ec). Les règles applicables à l'extension .EC sont accessibles aux adresses suivantes:

- Politiques d'enregistrement: <https://www.nic.ec/content.php?action=mypages&page=politicagenerales.html>
- Contrat d'enregistrement: <https://www.nic.ec/content.php?action=mypages&page=acuerdo.html>
- Politique de résolution des litiges: <https://www.nic.ec/content.php?action=mypages&page=Politica-de-Disputa.html>

Les .EC et les .COM.EC sont ouverts à tous, si Vous êtes une personne physique Vous devez avoir au moins 18 ans. La durée d'enregistrement et de renouvellement est de 1 an.

Lors du processus d'enregistrement, veuillez préciser Votre numéro d'identification:

- pour les personnes physiques Votre numéro de passeport, de carte d'identité ou de permis de conduire
- pour les personnes morales Votre numéro d'enregistrement, de TVA ou d'identification fiscale.

Conditions particulières pour l'extension .COM.SV

Le Registre du .SV, extension officielle du Salvador, est SVNet. Les règles applicables à l'extension .SV sont accessibles aux adresses suivantes:

- Politiques générales: http://www.svnet.org.sv/svnet.php?url=p_gral.php
- Politique de résolution des litiges: http://www.svnet.org.sv/svnet.php?url=p_urc.php
- Règles relatives à la résolution des litiges: http://www.svnet.org.sv/svnet.php?url=reg_urc.php

Les .COM.SV sont ouverts à tous. La durée d'enregistrement et de renouvellement est de 2 ans.

En outre Vous devez spécifier des serveurs de noms (DNS) correctement configurés pour le nom de domaine que Vous désirez enregistrer.

Conditions particulières pour les extensions .COM.GT, .NET.GT et .ORG.GT

Le Registre du .GT, extension officielle du Guatemala, est UVG (Universidad del Valle de Guatemala). Les règles applicables à l'extension .GT sont accessibles aux adresses suivantes:

- Politiques d'enregistrement: https://www.gt/registration_policy.php
- Politique de résolution des litiges: https://www.gt/dispute_policy.php

Les .COM.GT, .NET.GT et .ORG.GT sont ouverts à tous. La durée d'enregistrement est de 2 ans et pour les renouvellements de 1 an.

Il existe une procédure d'enregistrement particulière pour les personnes situées au Guatemala (documents à fournir et contrat Registre à signer), veuillez contacter Notre équipe Corporate.

Conditions particulières pour les extensions .COM.JM, .NET.JM and .ORG.JM

Le Registre du .JM, extension officielle de la Jamaïque, est l'University of West Indies.

Les .COM.JM, .NET.JM et .ORG.JM sont ouverts à tous. La durée d'enregistrement et de renouvellement est de 1 an.

Conditions particulières pour les extensions .COM.NI, .NET.NI, .ORG.NI et .NOM.NI

Le Registre du .NI, extension officielle du Nicaragua, est l'Universidad Nacional del Ingenieria. Les règles applicables à l'extension .NI sont accessibles aux adresses suivantes:

- Règles: <http://www.nic.ni/Home/Politicas>

Les .NI sont ouverts à tous. La durée d'enregistrement et de renouvellement est de 1 an.

Conditions particulières pour l'extension .COM.PA

Le Registre du .PA, extension officielle du Panama, est NIC-Panama (Universidad Tecnologica de Panama). Les règles applicables à l'extension .PA sont accessibles aux adresses suivantes:

- Politique d'enregistrement: <http://www.nic.pa/es/politicas-para-registrar-dominios>

Les .COM.PA sont ouverts aux personnes morales. La durée d'enregistrement est de 2 ans et pour les renouvellements de 1 an.

En outre Vous devez spécifier des serveurs de noms (DNS) correctement configurés pour le nom de domaine que Vous désirez enregistrer.

Conditions particulières pour l'extension .COM.PY

Le Registre du .PY, extension officielle du Paraguay, est NIC-PY. Les règles applicables à l'extension .PY sont accessibles à l'adresse suivante:

- Politique d'enregistrement: <http://www.nic.py/pautas.php>

Les .PY sont ouverts à tous, le Registre peut demander des justificatifs pour l'enregistrement de Votre nom de domaine (notamment pour les noms génériques et les marques renommées). La durée d'enregistrement et de renouvellement est de 1 an.

En outre Vous devez spécifier des serveurs de noms (DNS) correctement configurés pour le nom de domaine que Vous désirez enregistrer.

Conditions particulières pour l'extension .KN

Le Registre du .KN, extension officielle de Saint-Christophe-et-Nièves, est le Ministry of Finance, Sustainable Development Information & Technology qui en a délégué la gestion à TWNIC.

Les .KN sont ouverts à tous. La durée d'enregistrement et de renouvellement est de 1 an.

Conditions particulières pour l'extension .TT

Le Registre du .TT, extension officielle de Trinité-et-Tobago, est TTNIC (The Trinidad and Tobago Network Information Centre, University of the West Indies). Les règles applicables à l'extension .TT sont accessibles aux adresses suivantes:

- Règles: <https://www.nic.tt/rules.shtml>
- Contrat d'enregistrement: <https://www.nic.tt/agreement.shtml>
- UDRP: <http://www.icann.org/en/udrp/#udrp>

Les .TT sont ouverts à tous. La durée d'enregistrement et de renouvellement est de 3 ans.

Conditions particulières pour les extensions .UA, .COM.UA, .IN.UA, .KIEV.UA, .ORG.UA, et .IF.UA

Le registre du .UA, l'extension officielle de l'Ukraine, est géré par Communications Systems Ltd. Les règles applicables aux noms de domaine .UA sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.hostmaster.ua/policy/?com.ua>

Tous les noms de domaine sont ouverts à tous. Les caractères cyrilliques sont autorisés.

L'extension .UA est accessible aux titulaires de marques nationales ou internationales couvrant l'Ukraine. Il est possible d'enregistrer un nom de domaine à partir d'une marque en caractères cyrilliques, sous réserve des conditions suivantes :

- Le nom de domaine doit correspondre exactement à la marque du titulaire.
- Le titulaire du domaine doit être le titulaire de la marque déclaré dans le champ 732 du certificat de marque, intitulé « Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement ».

Pour enregistrer une extension .UA, vous devez fournir un certificat de marque et un extrait Kbis (pour les personnes morales) ou votre carte d'identité (pour les particuliers).

La durée d'enregistrement et de renouvellement est d'un an.

Conditions particulières pour l'extension .COM.UY

Le Registre du .UY, extension officielle de l'Uruguay, est SeCIU - Universidad de la Republica. Les règles applicables à l'extension .COM.UY sont accessibles aux adresses suivantes:

- Principes généraux: <http://www.nic.org.uy/Registrar/info.htm>

- Règles du Registre: <http://www.nic.org.uy/Registrar/reg-dns.htm>
- Politique de résolution des litiges: <http://www.nic.org.uy/Registrar/anexo2.htm>

Les .COM.UY sont ouverts aux entités commerciales établies en Uruguay. La durée d'enregistrement et de renouvellement est de 1 an.

En outre Vous devez spécifier des serveurs de noms (DNS) correctement configurés pour le nom de domaine que Vous désirez enregistrer.

Conditions particulières pour les extensions .VE, .COM.VE, .CO.VE, .ORG.VE

Le Registre du .VE, extension officielle du Venezuela, est CONATEL (Comisión Nacional de Telecomunicaciones).

Les .COM.VE, .CO.VE et .ORG.VE sont ouverts à tous. La durée d'enregistrement et de renouvellement est de 1 an.

Lors du processus d'enregistrement, veuillez préciser Votre numéro d'identification:

- pour les personnes physiques Votre numéro de passeport, de carte d'identité ou de permis de conduire
- pour les personnes morales Votre numéro d'enregistrement, de TVA ou d'identification fiscale.

Les noms de domaine .VE sont accessibles aux titulaires de marques déjà enregistrées en .COM.VE, .CO.VE et .ORG.VE.

Pour l'enregistrement d'un domaine .VE, vous devez fournir :

- Une copie numérisée d'un document officiel désignant le président, le directeur général ou le représentant légal de l'entreprise/organisation titulaire de la marque.
- Une copie numérisée du passeport ou de la carte d'identité officielle de cette personne.
- Une copie numérisée d'un certificat de marque international ou national, enregistré au nom du demandeur, pour le mot à enregistrer en tant que nom de domaine de second niveau « .ve ».

Conditions particulières pour les extensions .COM.VI, .CO.VI, .NET.VI et .ORG.VI

Le Registre du .VI, extension officielle des îles Vierges des États-Unis, est Virgin Islands Public Telecommunications System. Les règles applicables à l'extension .VI sont accessibles aux adresses suivantes:

- Termes et conditions: <https://secure.nic.vi/terms-conditions>

Les .COM.VI, .CO.VI, .NET.VI et .ORG.VI sont ouverts à tous. La durée d'enregistrement est de 1 an et pour les renouvellements de 2 ans.

-fin de l'annexe-